

BULLETIN D'INFORMATIONS  
de la Communauté de communes  
MILLAU GRANDS CAUSSES  
[www.cc-millaugrandscausses.fr](http://www.cc-millaugrandscausses.fr)

# MGCC

ÉTÉ 2023

n°15

## Tourisme

Les sentiers de la biodiversité

## Habitat

Rénovation des façades,  
des aides sur les 15 communes

## Mobilités

Au pont de Cureplat,  
la passerelle bientôt en place

## Tourisme

Le gîte de la Maladrerie  
devient Auberge de jeunesse



**Millau Grands Causses**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une collectivité locale, a fortiori une Communauté de communes, a vocation à créer du lien. Les cheminements doux que nous aménageons inscrivent ce lien dans le paysage. Une voie piétonne et cyclable relie maintenant le secteur de Raujolles (Creissels) à la Trace verte du Viaduc. À Millau, la liaison douce qui longe le Tarn se prolonge jusqu'au Parc des Sports. Vers l'est, elle sera connectée à la piste cyclable de l'avenue de l'Aigoual par la passerelle du pont de Cureplat. Vers le nord, elle se raccordera à la future voie verte Millau-Aguessac, dont nous allons lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

D'ici 2030, la voie verte traversera l'ensemble de la Communauté de communes, de Saint-Georges-de-Luzençon jusqu'au Rozier. Dessinant une grande liaison douce, en symbiose avec les enjeux de sobriété écologique comme de valorisation des sports de pleine nature.

Créer du lien consiste à affermir notre cohésion sociale. Nous étendons le transport à la demande à tous les jours ouvrables, pour l'accès de tous aux services publics, aux soins et aux commerces. L'École régionale du numérique, dont nous avons obtenu l'ouverture à Millau, va permettre à des personnes non diplômées de renouer avec le monde du travail, au sein d'une filière porteuse. À l'approche de l'été, nous développons un tourisme social et durable avec le gîte de la Maladrerie qui devient une Auberge de jeunesse.

Notre projet de revitalisation des Halles de Millau participe aussi de notre volonté de tisser du lien, avec une extension des horaires d'ouverture et un espace dédié à la consommation sur place par la clientèle.

Le lien, c'est encore la solidarité entre communes. Nous apportons une aide financière exceptionnelle à Mostuéjols et Comprégnac, dont la forêt caussenarde a été frappée par le violent incendie d'août dernier.

**Ce magazine est aussi un facteur de lien entre la Communauté et ses habitants. Bonne lecture et bon été à tous !**

**Emmanuelle Gazel**  
Présidente de la  
Communauté de communes  
Millau Grands Causses



- 03  
Habitat
- 04/05  
Aménagement
- 06/07  
Développement  
économique
- 08  
Enseignement  
supérieur et formation
- 09/10  
Mobilités
- 11  
Gestion des déchets
- 12  
Environnement
- 13  
Tourisme
- 14/15  
L'actu des communes

#### DISPONIBLE POUR TOUS

Bulletin disponible en version audio  
à la bibliothèque sonore  
et sur [cc-millaugrandscausses.fr](http://cc-millaugrandscausses.fr)

**MGC** n°15  
ÉTÉ 2023

#### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Emmanuelle Gazel

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Nadège Grimal

#### COORDINATION

Aude Roche

#### PHOTOGRAPHIES ET VISUELS

Service communication MGC (Sarah Thuault-Ney),  
Freepik, Mairies de Creissels, de Rivière-sur-Tarn,  
de Saint-André-de-Vézines, de Mostuéjols, de Peyreleau

#### IMPRESSION

Imprimerie Messages

#### DÉPÔT LÉGAL

BNF

#### TIRAGE

18 000 exemplaires

#### DESIGN GRAPHIQUE

Service communication MGC

# RÉNOVATION DE VOTRE FAÇADE

## C'est le bon moment !

Le centre-ville millavois et les cœurs de village devraient reprendre des couleurs. La Communauté de communes renforce les aides pour favoriser la rénovation durable des façades d'habitations.

### ➔ À combien s'élève l'aide de la Communauté de communes ?

Jusqu'à 3 000 € (20% de 15 000 €, montant-plafond subventionnable) pour les rénovations de façades de centre-ville et centres-bourgs sur ses 15 communes-membres.

### ➔ Quelles subventions publiques s'y ajoutent ?

À Millau, les aides conjointes de la Région, de la Ville et de la Communauté peuvent atteindre 70% du montant-plafond subventionnable, soit 10 400 €.

À Creissels, les aides conjointes de la commune et de la Communauté peuvent atteindre 35% du montant-plafond subventionnable, soit 5 250 €. Dans les autres villages, la participation communale est variable.

### ➔ Qui peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires, dont la maison ou l'immeuble à rénover se trouve dans le périmètre éligible.



# 20

rénovations de façades par an

## Quels sont les travaux concernés ?

- ➔ Le piquage précautionneux des façades (pour les assainir avant ravalement).
- ➔ La réfection ou la reprise des enduits, badigeons de finition.
- ➔ L'enlèvement des réseaux et éléments parasites en façade.
- ➔ La restitution des parties défilantes ou manquantes.
- ➔ La réfection des encadrements (baies, porches...).
- ➔ La restauration des ferronneries et garde-corps et la reprise des éléments de zinguerie.
- ➔ La restauration de décors peints ou modénatures.

### ➔ Quelles sont les conditions préalables ?

La rénovation de la façade doit s'inscrire dans une réhabilitation globale de la maison ou de l'immeuble (résorption de l'habitat indigne).

La façade doit être visible depuis le domaine public.

La rénovation doit porter sur l'intégralité de la façade.

La composition architecturale d'origine doit être préservée ou restaurée.

Les matériaux et techniques utilisés doivent être adaptés au bâti ancien.

Un suivi doit être confié à un maître d'œuvre et des entreprises qualifiées.

Le guide des préconisations architecturales du CAUE est téléchargeable sur [cc-millaugrandscausses.fr](http://cc-millaugrandscausses.fr)

### ➔ Quel objectif pour l'opération ?

Embellir nos centre-bourgs et accompagner la rénovation de l'habitat.



### Où s'adresser ?

À la Communauté de communes, qui vous guide pour l'ensemble des demandes de subventions :

**05 65 61 40 20**

[jerenovemafacade@cc-millaugrandscausses.fr](mailto:jerenovemafacade@cc-millaugrandscausses.fr)





## PISCINE

### Le bassin nordique ouvre

**Retour dans le grand bain cet été au centre aquatique. Le nouveau bassin nordique extérieur accueillera le public à partir de la mi-juin.**

Tandis que le chantier continue avec la construction de la piscine couverte, un dispositif provisoire est mis en place pour que les usagers puissent se rafraîchir et nager dans le bassin nordique extérieur, dès le début de cette saison estivale.

La température de l'eau du bassin nordique sera maintenue durant la nuit grâce à une couverture thermique. La profondeur du bassin commence à 1,20 m puis s'accroît en pente douce jusqu'à 2,30 m. Un espace sera délimité pour les familles avec enfants, il sera extrêmement restreint puisque les travaux continuent. Soulignons que le bassin ludique et l'aire de jeux d'eau ne seront pas encore en service et n'ouvriront qu'une fois la piscine couverte terminée, en janvier 2024 selon les prévisions.

Pour accéder au centre aquatique, trois solutions :

- ➔ parking aménagé rue de la Prise d'eau (capacité d'accueil restreinte en raison du chantier)
- ➔ accès depuis les aires de stationnement du Parc des sports Gabriel-Monteillet, par un cheminement piéton, fléché, qui longera le terrain d'honneur jusqu'à l'escalier en colimaçon aboutissant à la piscine
- ➔ stationnement sur l'aire multi-activités de Millau-plage et traversée de la rivière par la passerelle flottante qui donnera sur le Parc des Sports (suivre alors le cheminement fléché).

N'hésitez pas, en tout cas, à conjuguer la natation avec la marche ou le vélo en privilégiant les mobilités douces.



#### **Vous êtes détenteur d'une carte 10 entrées ?**

Pensez à l'utiliser avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, date à laquelle le fonctionnement du complexe sportif piscine-salle d'escalade sera dévolu à la société AquaGrimpe. De la mi-juin à la fin décembre, les cartes haute et basse saisons seront acceptées indistinctement, pour vous permettre de les épuiser dans les délais.



**Les utilisateurs seront accueillis dans un préfabriqué avec vestiaires et douches.** Les horaires d'ouverture sont aménagés pour que la nage et la détente soient perturbées le moins longtemps possible par l'activité journalière du chantier.

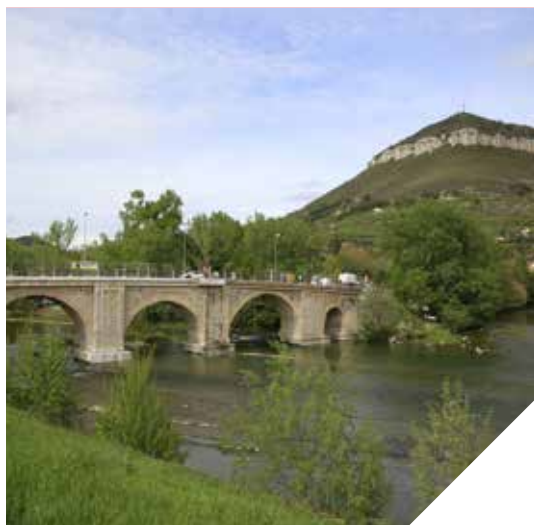
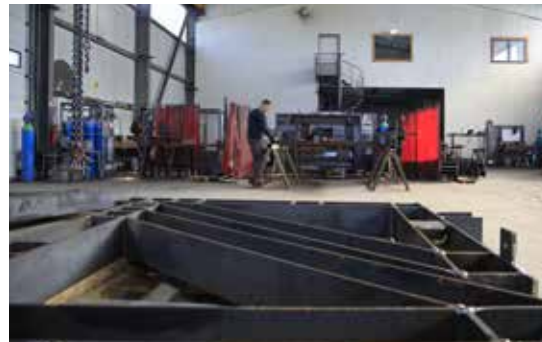
Pour les consulter : [www.cc-millaugrandscausses.fr](http://www.cc-millaugrandscausses.fr)

# PASSERELLE DE CUREPLAT

## Installation en cours

**Temps fort pour le chantier de passerelle métallique piétonne et cyclable au pont de Cureplat. L'installation des éléments pré-assemblés de l'ouvrage commence. La passerelle va venir en encorbellement du pont, côté aval. Dans la continuité, une bordure haute en béton sera coulée pour sécuriser le cheminement doux.**

Ces deux phases nécessitent des coupures de la circulation routière. Celles-ci se feront de nuit, de 22h30 à 6h30, pour impacter le moins possible les usagers. Elles seront concentrées sur les débuts de semaine pour éviter de perturber le déroulement des soirées festives.



Ainsi, la circulation sera interrompue sur le pont de Cureplat : les trois nuits du lundi 22 au jeudi 25 mai, les trois nuits du lundi 29 mai au jeudi 1<sup>er</sup> juin, les trois nuits du lundi 5 au jeudi 8 juin, ainsi que la nuit du lundi 19 au mardi 20 juin et, sous réserve, celle du mardi 20 au mercredi 21 juin.

Ces coupures n'impacteront pas les piétons, qui pourront emprunter le trottoir amont du pont de Cureplat ou la passerelle flottante déployée sur le Tarn à hauteur du Parc des Sports.

## À CREISSELS

### Un boulevard pour les déplacements doux

**Le boulevard Raymond VII à Creissels s'accompagne désormais d'une liaison douce. Un cheminement de 725 m au total qui, à hauteur du rond-point de Raujolles, traverse la D992 dans des conditions sécurisées puis rejoint la voie verte du boulevard Jean-Monnet.**

Large de 2,50 m, cet aménagement garantit un accès cyclable aux parcs d'activités de Raujolles-Saint-Martin et des Rivières, tant pour les personnels que pour la clientèle. Il permet de desservir le lotissement de Buech, le camping Saint-Martin et la zone de loisirs riveraine par une liaison douce. Ce cheminement est connecté à la Trace verte du Viaduc (direction Millau ou Saint-Georges-de-Luzençon) via la promenade de l'avenue Jean-Monnet.

Sur la D992, des plateaux traversants sécurisent les usagers piétons et cyclables, dont les voies respectives sont marquées au sol.

Une barrière bois et, à hauteur de Raujolles, un muret de pierres parachèvent cet aménagement doux et contribuent à l'embellissement paysager.





### VITALISER LES HALLES MILLAVOISES

Que les Halles de Millau deviennent le cœur battant du commerce local. Tel est l'objectif de la Communauté de communes qui concerte l'Union des commerçants des Halles pour étudier une extension des horaires d'ouverture sur la semaine.

Simultanément, un appel a été lancé auprès des commerces pour investir les étals vacants, si possible dans des activités complémentaires à l'offre déjà existante.

D'ici octobre, l'espace intérieur du bâtiment va être modernisé : la fontaine et les jardinières seront enlevées pour libérer des espaces d'animation et de dégustation que les commerçants des Halles seront invités à s'approprier pour donner encore plus de vie à ce lieu historique.




### LE FABLAB AU CONTACT DES ENTREPRISES

La Maison des Entreprises s'apprête à accueillir le FabLab. L'atelier de fabrication d'objets assistée par ordinateur va s'installer dans l'espace dédié jusque-là à l'accueil et à l'administration, dont les services grimperont d'un étage. La Communauté de communes souhaite ainsi rapprocher le FabLab des entrepreneurs et créateurs, notamment ceux hébergés dans cette « ruche » économique qu'est la Maison des Entreprises. L'emménagement est prévu pour l'automne. Le projet se construit en concertation avec Créalab.



### UNE AIDE AUX BOULANGERS-PÂTISSIERS

La Région Occitanie et la Communauté de communes Millau Grands Causses viennent au soutien des boulangers-pâtisseries, confrontés à la flambée des coûts de l'énergie et à la hausse des prix des matières premières. Elles peuvent leur octroyer une aide allant jusqu'à 2000 € abondés à hauteur de 50% par la Com'com. On recense 18 boulangeries-pâtisseries, ô combien essentielles à la vitalité des zones rurales, sur le territoire Millau Grands Causses.

 Tél. 05 65 61 40 20

## GRANDES ENSEIGNES cherchent franchisés

Le savez-vous ? De nombreuses enseignes nationales souhaitent s'installer à Millau mais ne trouvent pas de franchisés sur place. Elles contactent la Communauté de communes, confirment leur intérêt pour le bassin de chalandise, mais ne peuvent concrétiser leur projet faute d'entrepreneur-candidat localement. De même, 9% des commerçants du centre-ville cherchent un repreneur avant leur départ en retraite. Porteurs de projets, osez ! Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner (montage du projet, recherche du local, subventions...).

 Vous pouvez contacter le manager du commerce territorial à la Communauté de communes au 05 65 59 00 22.



## « CRÉE TA BOÎTE ! » TROISIÈME

Dernier délai, le 18 juin pour participer à « Crée ta boîte ! ». Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projet et jeunes créateurs d'entreprise souhaitant développer leur activité sur le territoire Millau Grands Causses. Les dotations vont de 1500 € à 2500 € et s'accompagnent d'un an d'hébergement à la pépinière ou à l'incubateur de la Maison des Entreprises. Toutes précisions sur [cc-millaugrandscausses.fr](http://cc-millaugrandscausses.fr).



## À VOS AGENDAS !

Pour la première fois, Millau accueille le Salon « Fabriqué en Aveyron ». L'événement se tiendra les 22, 23 et 24 septembre à la salle des fêtes du Parc de la Victoire.

## DES VITRINES COMME NEUVES

Quatre commerces - soit sept au total depuis janvier - vont bénéficier d'une aide de la Communauté de communes pour embellir leur devanture, dans le cadre du dispositif local « Rénov' ma boutique ». Un accompagnement qui rejaillit d'une belle façon sur le paysage commerçant et le cadre de vie, comme en témoigne la nouvelle vitrine de la pâtisserie Saint-Jacques sur la place du Mandarous à Millau. La Com'com a financé 20% des travaux de l'enseigne.



Avant



Après



## NOUVEAU

## UNE NOUVELLE BOUTIQUE se fabrique !

Une nouvelle porteuse de projet s'installe avec le soutien de la Communauté de communes. Floriane Danezis, créatrice artisanale, vient d'ouvrir son atelier-boutique Oogaya (teinture sur tissu) au 39 rue Droite, en plein cœur de Millau. Grâce au dispositif « La Fabrique à boutiques » de Millau Grands Causses, elle pourra tester la viabilité de son commerce sur un an, à des loyers très en-deçà du marché. Oogaya forme avec L'Atelier du Vitrail (Lola Pradeilles), nouvellement installé, un pôle de création artisanale qui vient redynamiser cette portion ouest de la rue Droite.





## L'ÉCOLE DU NUMÉRIQUE ouvre

La candidature de Millau Grands Causses pour accueillir une École régionale du numérique a été retenue. La formation qualifiante « Développeur/développeuse web et web mobile » commence dès cette fin mai. La seconde, « Technicien(ne) supérieur(e) systèmes et réseaux », ouvrira en 2024.

Ces formations, de dix à onze mois chacune, sont accessibles aux personnes éloignées de l'emploi et non diplômées. Elles permettent d'obtenir une certification de niveau Bac + 2 reconnue par le ministère du Travail.

L'AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, est l'organisme en charge de ces formations. Les modules techniques seront dispensés dans ses locaux du 37 boulevard Gambetta.

Les stagiaires seront également formés aux techniques de recherche d'emploi et entreront en contact avec le milieu économique local, par exemple à la Maison des Entreprises.

## UNE FORMATION à inventer

**Réparateur de matériel de plein air : si le métier est en pleine émergence, la formation reste à imaginer. Tel est l'objectif de l'incubateur - un espace de construction de formations - que va déployer l'AFPA de Millau en septembre prochain.**

Cette expérimentation sera financée par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, La réparation de matériel de plein air consiste à recycler les équipements de sports de nature, pour une plus grande sobriété écologique. En parfaite cohérence avec les valeurs du territoire !

## DIALOGUE de la vie étudiante

Sophie Béjean, rectrice de la Région académique, a été accueillie au pôle d'enseignement supérieur de Millau le 3 avril pour un dialogue territorial de la vie étudiante. Objectif : favoriser la coordination des acteurs de la vie étudiante dans les domaines de l'accès au logement, de la restauration, de la santé, des transports, du sport et de la culture.



## Régie audiovisuelle et éco-production

La filière cinéma-audiovisuel vous tente ? Vous êtes sensible à l'empreinte environnementale des tournages ? Devenez assistant(e) régie audiovisuelle en éco-production ! Cette nouvelle formation, d'une durée de trois mois, est lancée à Millau par Pingpong, AMIO-2ISA et l'association Grands Causses Cinéma Aveyron Occitanie. La première session commence en septembre prochain.



Pour toutes précisions et inscriptions, contacter Denis Cabiron, 06 63 85 85 45, [contact@pingpong-cowork.com](mailto:contact@pingpong-cowork.com)





## TRANSPORT À LA DEMANDE testez-le 6 jours sur 7 !

Le transport existe mais la demande reste faible. Pourtant, quoi de plus pratique que le transport à la demande quand on n'a ni moyen de locomotion, ni réseau de bus à proximité ? En juin et juillet, la Communauté de communes va étendre le service du lundi au samedi, au lieu de deux jours et demi par semaine. Objectif : mieux cerner les besoins des habitants avant de préparer le cahier des charges qui sera imparté au transporteur pour les prochaines années.

Jusqu'à présent, le transport à la demande, qui dessert Millau-Creissels depuis tous les villages de la Communauté, fonctionne le mercredi, le vendredi et le samedi après-midi, notamment pour le marché. L'extension à six jours sur sept offre aux usagers potentiels la possibilité de se rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs, de faire leurs achats auprès des commerces à tout moment.



**Les horaires : 9h30 ou 14h30 pour l'aller, 11h30 ou 17h30 pour le retour. Pour bénéficier du transport à la demande, réservez au 05 65 73 40 40, au plus tard la veille à 17h.**



## TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS inscriptions

Les transports scolaires et le réseau urbain Mio sont toujours gratuits pour tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants (avec justificatif) qui résident et sont scolarisés sur la Communauté de communes.

**Une économie de 130€/enfant et par an**

Pour les inscriptions, trois démarches possibles :

- ➔ Trajets scolaires au sein de la Communauté de communes (hors réseau Mio) : [www.transports-millaugrandscausses.fr](http://www.transports-millaugrandscausses.fr)
- ➔ Trajets scolaires depuis un domicile ou vers un établissement hors Communauté de communes : [lio.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire](http://lio.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire)
- ➔ Gratuité scolaire/étudiant du réseau de bus Mio : Gare routière de Millau, sur justificatif (+ achat carte magnétique 5€) ou sur [reseau-mio.fr](http://reseau-mio.fr)

## DES ABRIBUS DERNIER CRI

Renouvellement complet des supports d'affichage sur Millau-Creissels ! À cette occasion, 48 abribus et 101 poteaux d'arrêt viennent remplacer le mobilier de transports urbains vieux de 26 ans. Les abribus, sobres et élégants, sont équipés de ports USB pour le rechargement des portables. Le mobilier de la gare routière a également été changé, pour une meilleure cohérence, et augmenté d'un abribus.



# Vélicausse

## ÇA ROULE !

Mobilités douces et douceur printanière, cocktail gagnant !

L'opération « Vélicausse », location de vélos électriques à 1€ par jour pour trois ou six mois, est un véritable succès. Les 30 vélos proposés par la Communauté de communes et le Parc des Grands Causses sont partis à la vitesse de l'éclair. En attendant qu'ils reviennent, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente :

[cc-millaugrandscausses.fr](http://cc-millaugrandscausses.fr), 06 19 64 52 25, [lld.velomillau@cc-millaugrandscausses.fr](mailto:lld.velomillau@cc-millaugrandscausses.fr)



## VOIE VERTE MILLAU-AGUESSAC TRACÉ EN COURS

Le tracé de la liaison cyclable entre Millau et Aguessac est en cours de définition. Raccordée au cheminement doux qui longera le Tarn près du complexe sportif, cette voie verte commencera à la Prise d'eau et rejoindra l'ancienne gare d'Aguessac puis les aménagements du bord de rivière qui vont jusqu'à la sortie du village. La Communauté de communes a procédé à des relevés topographiques et anticipe les problématiques foncières, la liaison devant passer entre la voie SNCF et la route départementale. Il est prévu que, d'ici 2030, ce cheminement cyclable traverse l'ensemble de la Communauté de communes, de Saint-Georges-de-Luzençon jusqu'au Rozier.



# 380

**Le nombre total d'arceaux à vélo qui, à l'initiative de la Communauté de communes, fleurissent sur le territoire.** Ils sont installés sur des emplacements choisis avec les mairies. À Peyreleau par exemple, cinq ont été implantés au bas du village. À Paulhe, 11 arceaux sont à disposition près de la mairie et sur la place de l'Escaras, au square André-Julien de Carbassas pour le panorama de l'Aire grande et entre les deux villages (parking du cimetière) pour une halte au cœur des vergers. À Saint-Georges-de-Luzençon, les arceaux sont répartis en neuf points.

## LA FFC CHOISIT MILLAU POUR SES ASSISES NATIONALES

**Grands Causses terre de gravel : ce récent message n'a pas échappé à la Fédération française de cyclisme qui, de plus, connaît toute la vitalité du VTT et du cyclo sur le territoire.**

Résultat : la Fédération tiendra ses Assises nationales du 11 au 13 octobre à Millau, à la « Maison de ma Région ». De 60 à 100 personnes sont attendues pour ces Assises qui, au terme de réunions et d'ateliers, donneront lieu à une sortie découverte des Grands Causses en VTT.

# TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES une hausse contenue

**Difficilement évitable en raison de l'inflation, la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a pu être contenue à +0,591% en 2023.**

La progression des bases fiscales servant au calcul de cette taxe est calquée sur l'indice des prix à la consommation, qui a augmenté de 7,1%.

La Communauté de communes a décidé d'impacter le moins possible le pouvoir d'achat des usagers en appliquant cette hausse modique de +0,591%, inférieure de moitié à celle initialement envisagée (+1,3% lors du débat d'orientations budgétaires).

La collectivité a pu s'appuyer, pour endiguer l'augmentation annoncée, sur ses démarches pour une meilleure gestion des déchets : nouvelles installations de conteneurs semi-enterrés, refonte des tournées de collecte, optimisation de la masse salariale. À cela s'ajoute le renforcement des consignes de tri.

Des consignes à respecter encore et toujours. C'est par la réduction des déchets ménagers (sacs noirs) qu'il sera possible de réduire le budget alloué à la gestion des déchets et, donc, de compenser les augmentations des bases fiscales.



## TOUS AU COMPOST !

La réduction des ordures ménagères passe par le réflexe « sac jaune » pour les déchets recyclables et par le geste « compostage » pour les biodéchets : épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, feuilles mortes, tontes de gazon ou encore fleurs fanées... De plus, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire va rendre ce tri obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La 10<sup>e</sup> édition de « Tous au Compost », au début du printemps, n'en a revêtu que plus d'actualité. Les associations Causse Compost, Le Barbouille, l'Eco'Cotte et la Communauté de communes ont prodigué leurs conseils pour bien composter, donner une seconde vie aux biodéchets, mais aussi rendre la terre vivante et fertile.

**En savoir plus sur : [cc-millaugrandscausse.fr](http://cc-millaugrandscausse.fr), rubrique « Mon quotidien / Gestion des déchets et environnement ».**

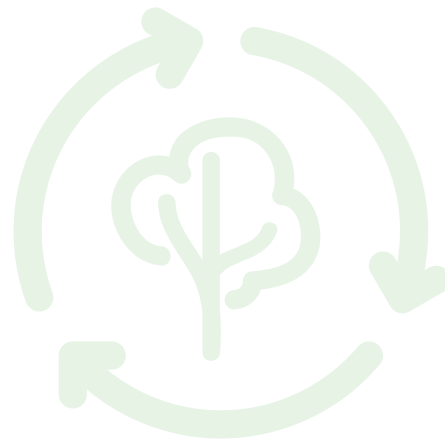


## 2 100 KG

**Le poids total des déchets ramassés sur les berges et le lit du Tarn et du ruisseau de Saint-Martin, lors de l'Opération Nettoyage du 4 mars.** Parmi ceux-ci : 700 kg de ferraille et 100 kg de verre qui seront valorisés, ainsi que 100 kg de plastique recyclable. Bravo aux 150 bénévoles (clubs, associations, riverains, familles...) qui ont rendu plus propres 20 km de berges !

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE MILLAU GRANDS CAUSSES LABELLISÉ POUR SON ENGAGEMENT

Millau Grands Causse a obtenu le label deux étoiles « Territoire engagé Transition Écologique », qui lui a été remis le 25 mai lors des Assises européennes de la transition énergétique à Bordeaux. Décerné cette année à 35 collectivités de toute la France, ce label est attribué par l'ADEME après audit sur place. Il salue tout spécialement l'implication de la Communauté de communes en faveur des énergies renouvelables (choix de la géothermie au complexe piscine-salle d'escalade, photovoltaïque en toiture des écoles...), le développement des mobilités douces (piétonnisation, schéma directeur cyclable), l'implication dans la stratégie d'adaptation au changement climatique coordonnée par le Parc naturel régional.



## UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR MOSTUÉJOULS

Solidarité unanime à l'égard de Mostuéjoul, après le terrible incendie d'août qui a dévasté près de 1400 ha de forêts sur le causse. La Communauté de communes a mobilisé 135 000 € pour les opérations d'urgence : réalisation d'une expertise post-incendie (cofinancée avec la Région), puis sécurisation des routes communales et des chemins de randonnée. La coupe et l'abattage des arbres calcinés ou fragilisés, puis le rebalivage des sentiers (pédestres, trail, VTT) tels ceux d'Églazines et Saint-Marcellin, ont été réalisés par le Parc des Grands Causse. Les sentiers ont pu être rouverts dès l'avant-saison, permettant d'éviter une fréquentation sauvage sur les sites où, doucement, la forêt renaît de ses cendres.

## RENDEZ-VOUS À SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES

L'épisode printanier des « Quatre saisons de l'écologie » se déroulera à Saint-André-de-Vézines le 17 juin ! Consacré à la mobilité douce, il commencera en toute logique par une déambulation, celle de la « Fanfare d'occasion ». Au programme : présentation de la flotte de véhicules doux de l'association In'VD, balade découverte des plantes des rues et ruelles avec le CPIE, projection du documentaire « Virage vers le futur », spectacle « Éco-mobile, sans maux ni bile ». Présence du Centre de sauvegarde de la faune sauvage caussenarde.





## Gîte de la Maladrerie une nouvelle jeunesse

**Le Gîte de la Maladrerie devient une auberge de jeunesse. Millau rejoint ainsi le réseau Hostelling International qui comprend 2400 auberges de jeunesse à travers le monde, dont 80 en France. Elle est la cinquième ville d'Occitanie à intégrer ce réseau, après Cahors, Nîmes, Quillan et Tarbes.**

C'est en 2022 que la ville de Millau a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le Gîte de la Maladrerie, géré antérieurement par le CPIE du Rouergue. La bâtisse, emblématique de la rive gauche du Tarn à Millau, amorce donc une nouvelle aventure, en phase avec les valeurs du tourisme social et durable.

Ouverte du 5 avril au 5 novembre, l'auberge de jeunesse dispose de 36 lits répartis par chambres de 5, 6 et 8 lits, une salle restauration (petit-déjeuner) et une cuisine indépendante, une salle de réunion de 25 places, un accès internet, un jardin.

« Une ancienne et jolie bâtisse au bord du Tarn, dont la situation est idéale pour une escapade. » C'est par cette description que la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, maillon français d'Hostelling International, vante sa nouvelle structure millavoise. Havre de quiétude, relié au centre-ville et à ses commerces par la passerelle du Saoutadou, proche du Parc Aquavagues et des prestations d'activités de pleine nature, l'auberge de jeunesse bénéficie d'une localisation idéale. Bienvenue aux premiers arrivants !

## LES SENTIERS DE LA BIODIVERSITÉ

**Restaurer les sentiers de randonnée, sensibiliser les utilisateurs à la biodiversité des espaces qu'ils traversent.** Telle est la double vocation de l'appel à projet « Avenir Montagnes » remporté collectivement par Millau Grands Causses, le Parc naturel régional et trois autres intercommunalités sud-aveyronnaises, financements de l'État à la clé. Les travaux commencent : sécurisation des sentiers, pose d'équipements du type passage canadien, mise en place de compteurs de fréquentation, création de panneaux d'information pour le respect de l'environnement... Dans la continuité, un espace numérique immersif, véritable « bulle nature », sera aménagé à l'Office de tourisme Millau Grands Causses, pour promouvoir les activités outdoor et sensibiliser chacun à la vulnérabilité des milieux naturels. Il sera opérationnel pour 2024.



## L'ACTU DES COMMUNES

### COMPRÉGNAC

➤ Vent de solidarité et d'enthousiasme à Comprégnac ! Toutes les associations se mobilisent pour l'organisation de la course de caisses à savon qui va créer l'événement le 15 juillet à Peyre. Dans un même élan, nombre de bénévoles s'activent pour la mise en place de la future épicerie citoyenne qui sera gérée par des habitants et privilégiera les produits locaux. Chacun est à pied d'œuvre pour donner du matériel, réaliser des travaux, contacter des producteurs du bassin de vie et des grossistes. Ouverture prévue dès ce mois de juin !



### CREISSELS

➤ La rénovation du Café du Viaduc (ex-« Ganache ») est en cours, après une fermeture de plusieurs années. L'ouverture de ce lieu intergénérationnel, très attendue par tous les Creissellois, est prévue pour cet été.



➤ Le plan d'eau du Pesquié (1 100 m<sup>2</sup>) va être remis en état par la commune, avec l'appui du Syndicat mixte du bassin versant Tarn amont. Sont prévus le curage des sédiments, des travaux d'enrochement pour conforter le mur de soutènement de la voie communale, le remplacement de la vanne de vidange aval. Travaux d'ici la fin de l'année.



➤ **L'agenda estival.** Expositions au Prieuré : du 30 juin au 14 juillet, photographies de Sveltana Broui sur la Guyane française ; du 15 au 30 juillet : créations bois et fer de Christian Berméjo. Stage de chant grégorien : du 16 au 23 août au prieuré de Creissels. Marchés nocturnes des producteurs locaux : les dimanches 16 juillet, 30 juillet, et 13 août.

### MOSTUÉJOULS

➤ Après huit ans de fonctionnement sous régie municipale, la gestion du gîte communal 4 étoiles « L'Oustal de la Fontaine » a été confiée par la collectivité à Philippe Carrière (société « Les Trois Saveurs »), choisi sur appel à candidature. La durée du bail commercial, consenti moyennant un loyer, est de trois ans et doit permettre de tester la viabilité économique de l'activité. Par ce choix, la commune de Mostuéjols maintient un hébergement touristique tout en finançant le remboursement des annuités de l'emprunt contracté pour la restauration, en 2014, du bâtiment.



➤ Face à la flambée des prix de l'énergie, de nombreuses demandes d'installation de panneaux solaires parviennent en mairie. Aussi, une rencontre entre la commune et l'UDAP (union départementale de l'architecture et du patrimoine) a permis de définir des règles d'implantation du photovoltaïque sur la commune de Mostuéjols. Les panneaux solaires ne sont pas autorisés dans les centres anciens (cartographie consultable en mairie). Ils sont autorisés :

- pour les maisons d'habitation hors centres anciens, soit au sol, soit en toiture des annexes
- sur les hangars d'exploitations agricoles et sur la maison des Arziolles.



### PAULHE

➤ Sur la D187 en traverse du village, les véhicules continuent de rouler à des vitesses inadaptées, malgré les mesures successives (abaissement des vitesses autorisées, radars pédagogiques, mise en relief des passages piétons...). Aussi, l'équipe municipale a sollicité le Département pour renforcer la sécurité. Les riverains ont été conviés à une réunion publique en mairie et les techniciens du Département ont procédé à des relevés de vitesse. La réfection de la route, d'ores et déjà programmée, intégrera les solutions les plus adaptées, sous réserve des possibilités budgétaires de la commune.

## PEYRELEAU

➔ Été festif à Peyreleau ! Le 14 juillet à 17h, concert gratuit de l'Harmonie millavoise sur la place du village, à 22h feu d'artifice depuis la tour. Le 19 juillet à 18h30, concert du violoncelliste Manoé à l'église (participation libre). Le 28 juillet à 20h30, concert du saxophoniste Denis Ravaille à l'église (5 €). Du 7 au 20 août, exposition « Les peintres du club Arziolles » à la tour (entrée gratuite). Du 18 au 27 août, exposition d'icônes à l'église, accueil par Bernadette Goathals tous les jours de 16h à 19h.

➔ Les murs des « planquettes » sont plus solides que jamais. Les planquettes, ce sont les jardins qui s'étagent dans le village escarpé de Peyreleau. Avec le temps, les murs de soutènement tendaient à s'écrouler. La mairie a fait appel à une entreprise de maçonnerie pour leur remise en état. Il ne reste plus aux jardiniers amateurs qu'à agrémenter ces espaces avec des végétaux !



## SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES

➔ Le logement communal, à l'abandon depuis une dizaine d'années, commencera bientôt une nouvelle vie. La réhabilitation du bâtiment, confiée à 100% à des entreprises sud-aveyronnaises, a commencé en janvier. Les travaux sont subventionnés à 80% par la Communauté de communes, le Département, la Région et l'État. En rénovant ce logement de type F3, avec pas de porte et jardin à proximité, la commune souhaite accueillir durablement une nouvelle famille.



## RIVIÈRE-SUR-TARN

➔ Le Piédestal de Fontaneilles a rouvert au public après plusieurs mois de travaux spectaculaires. Cet édifice du début du XX<sup>e</sup> siècle a bénéficié d'un vrai lifting : rejointoiement des murs, réfection de la croix et, surtout, création d'un escalier intérieur vers la terrasse du premier étage (jusque-là inaccessible au public), qui offre un panorama époustouflant sur la vallée du Tarn et les Grands Causses. Deux tables d'orientation conçues par le Parc des Grands Causses proposent une lecture enrichie du paysage. Ce projet d'envergure a été financé par l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes et la commune de Rivière-sur-Tarn et réalisé par des entreprises locales au remarquable savoir-faire. Visiteurs, merci de stationner votre véhicule sur le parking prévu à cet effet après le village de Fontaneilles et de respecter les consignes de sécurité affichées dans le monument.



➔ À Boyne, le projet d'espace de convivialité est lancé. Après la démolition de l'ancienne maison « Lubac » (financée par le Département et la commune), place à la deuxième tranche du projet : la réalisation d'un espace de convivialité accessible PMR et la réfection de la salle communale. Études et demandes de financement sont en cours.

## LA CRESSE

➔ Après quelques péripéties, l'adressage des rues du village est mené à bien. Encore quelques jours de patience et chaque foyer aura son numéro apposé sur sa résidence.

## AGUESSAC

➔ Du 31 juillet au 19 août, le presbytère servira d'écrin à une double exposition : « L'eau source de vie, un bien si précieux » et « Les épicerie d'Aguessac d'hier à aujourd'hui ».

De nombreuses sources et cours d'eau ont façonné l'histoire d'Aguessac : source de Fontliane, ruisseau de Barbade, Lumensonesque... « Il y a près d'Aguessac une source minérale ferrugineuse », relate Argeliez dans Histoire et statistique de la vallée du Tarn en 1847. « Les habitants réclament une fontaine (...) Ce village est comme Tantale qui a soif au milieu de l'eau. » Certes, dès 1828, le maire Jean-Baptiste Collière a fait de la protection des ressources en eau une priorité. Mais vont suivre 170 ans d'histoire houleuse pour l'alimentation du village en eau potable. Une histoire que relate cette exposition de la plus belle eau.

Saviez-vous que le village a compté quatre épicerie ? La clientèle y trouvait de tout et la vente en vrac était de mise. La deuxième exposition présente ces petits commerces qui ont rendu tant de grands services.

MILLAU GRANDS CAUSSES TOURISME



# Festival Sites & Sons

DU 27 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE 2023

100% LOCAL

| CONCERTS | ANIMATIONS |  
| BUVETTE & RESTAURATION LOCALAVORES |



27 JUILLET VIADUC DE MILLAU HYL | BALAPHONIK SOUND SYSTEM

3 AOÛT CITÉ DE PIERRES KONGÔ BLUE @ 10 AOÛT ROQUESALTES LA BELUGA

17 AOÛT AUBERGE LA TINDELLE PETIT JEAN @ 24 AOÛT CHÂTEAU DE PEYRELADE DAFNE KRITHARAS

31 AOÛT ST-GENIEZ DE BERTRAND CALLE MAMBO @ 9 SEPTEMBRE CHÂTEAU DE CABRIÈRES LGMX

INFOS & BILLETS

[WWW.SITES-ET-SONS.FR](http://WWW.SITES-ET-SONS.FR)

ENTRÉE 10€

PASS FESTIVAL 25€

Graphisme et Illustrations : Michel NUFFER - 06 32 21 88 51



POUR VENIR

